

Permanence des élus - du 7 au 12 mars 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Lundi 7 mars, de 9h à 10h

Philippe ARBONA, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Lundi 7 mars, de 14h à 15h

Jamila AZZAB, *Conseillère Municipale*

Accueil de loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

o Mardi 8 mars, de 9h à 10h

Sandrine MORIN-DURUPT, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Mardi 8 mars, de 14h à 15h

Ombeline LEQUIEN, *Conseillère Municipale*

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Mercredi 9 mars, de 17h15 à 18h15

Elisabeth GARIGLIO, *Adjointe au Maire*

Espace intergénérationnel Jules Guesde, 19 bis boulevard Jules Guesde

o Jeudi 10 mars, de 11h à 12h

Olivier RICHARD, *Conseiller Municipal*

Accueil de Loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

o Vendredi 11 mars, de 17h à 18h

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hervé SOMSOIS, *Adjoint au Maire*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

o Vendredi 11 mars, de 15h à 17h

Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Samedi 12 mars, de 10h30 à 11h30

Casimir JAY, *Conseiller Municipal*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr